



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

Délibération N° DEL_010-2025 - ZAC EUROPARC - Cession au profit de Mâconnais-Beaujolais Agglomération - Parcelle AY 83 sur la commune de Charnay-lès-Mâcon

1 DOCUMENT - Publié le 18 mars 2025



DEL_010_2025_ZAC_EUROPARC_Cession_au_profit_de_MBA_Parcelle_AY_83_Charnay__2_.pdf
(.pdf, 122,8 KB)



TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

